

# DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION ET À L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

DAFIP/05-335-54 du 5/12/05

## **PRISE EN CHARGES DES DEMARCHES INDIVIDUELLES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE, PERSONNELS D'EDUCATION ET PERSONNELS ATOS**

Destinataires : Tous les personnels titulaires

Affaire suivie par : Mme DERET (Personnels ATOS et d'encadrement)  
Mmes BOSETTI et LUMEDILUNA (Personnels enseignants)

### **I- PROCEDURE GENERALE.**

**Les personnels titulaires, en activité dans l'Académie, qui, dans le cadre de leur formation professionnelle, sollicitent des organismes facturant leurs prestations, peuvent demander une prise en charge à titre individuel.**

Pour établir leur demande, ils remplissent le document figurant en annexe et l'adressent, **par la voie hiérarchique**, accompagné de toutes les pièces susceptibles de permettre une bonne compréhension de leur situation, à :

Rectorat - DAFIP  
Place Lucien Paye  
13621 Aix en Provence Cedex 1

**Une commission pour l'étude des dossiers se réunira 3 fois dans l'année :**

- **le 19 octobre 2005**
- **le 19 janvier 2006**
- **le 4 juillet 2006**

### **II- SITUATIONS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ETUDIÉES PAR LA COMMISSION**

#### **1°-Préparations aux concours par divers organismes de formation (CNED...)**

##### **Catégorie A :**

Aucun frais d'inscription ne sera pris en charge par le service de la Formation Continue.

##### **Catégories B et C :**

Aucun frais d'inscription ne sera pris en charge par le service de la Formation Continue.

A titre dérogatoire, si la préparation à ce concours ne fait pas l'objet d'actions inscrites au PAF (Plan Académique de Formation) une prise en charge partielle pourra être octroyée, pour des situations exceptionnelles et dans la limite des moyens disponibles.

Il ne pourra s'agir alors que des préparations aux concours internes de l'Education nationale

La participation est plafonnée à 65% des frais d'inscription, dans la limite de 150 € pour les catégories B, et à 80%, dans la limite de 200 €, pour les catégories C.

## **2°- Congé formation.**

### **Catégorie A :**

Aucun frais d'inscription à des organismes de formation ne sera pris en charge par le service de la Formation Continue.

### **Catégories B et C :**

Aucun frais d'inscription à des organismes de formation ne sera pris en charge par le service de la Formation Continue.

A titre dérogatoire une prise en charge partielle pourra être octroyée, pour des situations exceptionnelles et dans la limite des moyens disponibles, après étude des dossiers présentés par les candidats.

## **Plan Académique de Formation (PAF).**

Les personnels bénéficiant d'un congé formation ont la possibilité de s'inscrire aux actions de préparation aux concours internes du PAF, **sans limitation de durée.**

## **3°-Validations des acquis de l'expérience (VAE).**

**Une participation au coût de l'accompagnement à la VAE peut être accordée, prioritairement lorsque celle-ci a pour objet l'obtention d'un diplôme permettant l'accès à une promotion par concours interne ou liste d'aptitude.**

20 demandes pourront être retenues à ce titre, pour l'année 2005-2006, dans la proportion de  $\frac{3}{4}$  pour les personnels ATOS, et  $\frac{1}{4}$  pour les personnels enseignants.

Ce financement par le service de la Formation s'élève à 350 € pour les catégories A, et 450 € pour les catégories B et C.

**Aucune prise en charge des frais inhérents à la formation nécessaire à l'obtention du diplôme ne pourra être accordée.**

**N.B. Toutes les autres démarches à caractère individuel** ne relèvent pas de ce dispositif.

Se reporter au BA spécial N° 152 du 30 mai 2005. Dispositifs Institutionnels d'Accompagnement Spécifique (DIAS).

**Dossier de demande individuelle de prise en charge**  
**A retourner à la DAFIP**

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Etablissement ou service:

Grade:

Adresse personnelle :

Situation familiale particulière (à préciser):

Situation professionnelle particulière (à préciser):

Sollicite une aide au titre de:

- Préparation par un organisme de formation.(CNED...) à un concours interne (préparation non proposée au PAF)**

Concours préparé:.....

Nature et coût de la formation envisagée (joindre descriptif, devis...):.....

.....  
.....

- Congé formation:**

Congé (rayer la mention inutile):

▪ demandé

▪ obtenu

Nature et coût de la formation envisagée (joindre descriptif, devis...):.....

.....

- Accompagnement à la VAE:**

Dernier diplôme obtenu:

Diplôme visé par la VAE:

Concours de l'Education Nationale envisagé:

Votre demande de VAE est-elle recevable (fournir attestation et devis):

L'aide demandée est-elle une condition du suivi de la formation?

oui

non

Autres remarques à l'appui de votre demande:

**Prise en charge déjà demandée:**

**Prise en charge déjà obtenue:**

*Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.*